

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie de Lorraine
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Est

**Décision n° 73371 du 9 décembre 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Lorraine**

NOR : IOCJ1130338S

Le commandant de la région de gendarmerie de Lorraine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 72211 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128658S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2012 :

Kriegel Jean-Pierre	Nigend : 134 817	Numéro de livret de solde : 5 311 056
---------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2012 :

Mantovanelli Éric	Nigend : 153 720	Numéro de livret de solde : 8 011 660
Griebelbauer Jean-François	Nigend : 119 536	Numéro de livret de solde : 5 221 069

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2012 :

Solnon Fabrice	Nigend : 178 790	Numéro de livret de solde : 6 581 220
Noël Laurent	Nigend : 131 938	Numéro de livret de solde : 5 294 464
Tuesta Éric	Nigend : 134 960	Numéro de livret de solde : 5 311 893
Fresne Fabrice	Nigend : 161 605	Numéro de livret de solde : 8 018 635

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2012 :

Kaczmarczyk Nicolas	Nigend : 177 916	Numéro de livret de solde : 8 029 362
---------------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 9 décembre 2011.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Lorraine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,*
G. DEANAZ